

## Présentation des Politiques

### 1. POLITIQUE CULTURE PATRIMOINE

#### Vision globale du budget de la politique

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	OB 2025 / BP 2024 (en €)	OB 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépenses de fonctionnement	15 503 130 €	15 493 147 €	<b>14 893 610 €</b>	-599 537 €	-3,87%	-
Dépenses d'investissement	4 609 625 €	6 219 900 €	<b>4 223 384 €</b>	-1 996 516 €	-32,10%	683 000 €
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>20 112 754 €</b>	<b>21 713 047 €</b>	<b>19 116 994 €</b>	<b>-2 596 053 €</b>	<b>-11,96%</b>	<b>683 000 €</b>
Recettes de fonctionnement	6 574 789 €	7 560 500 €	<b>10 044 325 €</b>	2 483 825 €	32,85%	-
Recettes d'investissement	0 €	40 000 €	<b>0 €</b>	-40 000 €	-100,00%	600 000 €
<b>Total Recettes (B)</b>	<b>6 574 789 €</b>	<b>7 600 500 €</b>	<b>10 044 325 €</b>	<b>2 443 825 €</b>	<b>32,15%</b>	<b>600 000 €</b>

#### Présentation des CDR gestionnaires ou secteurs rattachés à la politique

##### 1.1 CDR LECTURE PUBLIQUE

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	OB 2025 / BP 2024 (en €)	OB 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépenses de fonctionnement	409 943 €	571 500 €	<b>358 200 €</b>	-213 300 €	-37,32%	-
Dépenses d'investissement	710 039 €	804 800 €	<b>288 153 €</b>	-516 647 €	-64,20%	-
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>1 119 982 €</b>	<b>1 376 300 €</b>	<b>646 353 €</b>	<b>-729 947 €</b>	<b>-53,04%</b>	<b>-</b>
Recettes de fonctionnement	323 254 €	340 000 €	<b>205 000 €</b>	-135 000 €	-39,71%	-
Recettes d'investissement	0 €	0 €	<b>0 €</b>	0 €	0,00%	-
<b>Total Recettes (B)</b>	<b>323 254 €</b>	<b>340 000 €</b>	<b>205 000 €</b>	<b>-135 000 €</b>	<b>-39,71%</b>	<b>-</b>

D'importants efforts de gestion sont réalisés sur le budget 2025, sur tous les pans de la politique de lecture publique, et notamment sur le pan documentaire. Ce champ d'activité sera réévalué en 2025. Néanmoins, la capacité à agir et à accompagner les collectivités locales alsaciennes, dans le développement de leur politique de lecture publique locale, est maintenue malgré ces efforts de gestion. La diminution des crédits inscrits entraîne en parallèle une diminution des recettes attendues.

### 1.1.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

#### Programme P170 – Collections lecture publique

Ce programme permet de renouveler les collections de la Bibliothèque d'Alsace, au bénéfice de 300 bibliothèques partenaires en Alsace.

Il est donc proposé **d'inscrire 95 000 € de crédits de paiement.**

#### Programme P171 – Médiation culturelle

Ce programme permet de soutenir les festivals littéraires alsaciens et de réaliser des actions de médiation culturelles en territoire, notamment dans les 300 bibliothèques partenaires, à l'occasion du Festival Décodage, du festival l'Alsace se (ra)conte, ou encore du Concours littéraire d'Alsace.

Il est donc proposé **d'inscrire 155 200 € de crédits de paiement.**

#### Programme P173 – Développement du réseau

Ce programme permet de réaliser des actions de formation au bénéfice des équipes bénévoles et salariées des 300 bibliothèques partenaires, et de mettre en place des soutiens dans le cadre du label « Carrefour des imaginaires et des savoirs ». Ce programme comprend également la dépense de remboursement d'un poste mise à disposition par la ville d'Altkirch, pour le fonctionnement de la Médiathèque du Sundgau.

Il est donc proposé **d'inscrire 108 000 € de crédits de paiement.**

### 1.1.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

#### Programme P170 – Collections lecture publique

Ce programme permet d'acheter des collections, qui sont ensuite prêtées aux 300 bibliothèques partenaires afin de compléter les fonds documentaires locaux. En 2025, les collections concernées sont exclusivement celles de livres (pas d'acquisitions de CD / DVD / jeux vidéo / Outils de médiation cette année/ matériel numérique cette année).

Il est donc proposé **d'inscrire 244 360 € de crédits de paiement.**

#### Programme P172 – Frais divers lecture publique

Ce programme permet l'achat de petit matériel utile au bon fonctionnement des six sites de la Bibliothèques d'Alsace.

Il est donc proposé **d'inscrire 7 299 € de crédits de paiement.**

#### Programme P173 – Développement du réseau

Ce programme permet de soutenir le réaménagement des bibliothèques en Alsace, dans le cadre du label « Carrefour des imaginaires et des savoirs »

Il est donc proposé **d'inscrire 36 494 € de crédits de paiement.**

### 1.1.3 RECETTES FONCTIONNEMENT

#### Programme P170 – Collections lecture publique

Les recettes de ce programme correspondent à la facturation des documents non rendus par les bibliothèques partenaires, et par les usagers des sites ouverts au public de la Bibliothèque d'Alsace.

Il est donc proposé **d'inscrire 5 000 € de crédits de paiement.**

### Programme P171 – Médiation culturelle

Les recettes de ce programme correspondent au Contrat Départemental Lecture, conclu avec l'Etat, en soutien des actions de médiation culturelle menées par la Collectivité européenne d'Alsace, et notamment du festival l'Alsace se (ra)conte.

Il est donc proposé **d'inscrire 55 000 € de crédits de paiement.**

### Programme P173 – Développement du réseau

Les recettes de ce programme correspondent à la contribution financière des intercommunalités qui bénéficient d'un site ouvert au public de la Bibliothèque d'Alsace. En 2025, seule la Communauté de Communes du Sundgau contribue financièrement au fonctionnement du site.

Il est donc proposé **d'inscrire 145 000 € de crédits de paiement.**

## 1.2 CDR POLITIQUE CASTRALE

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	OB 2025 / BP 2024 (en €)	OB 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépenses de fonctionnement	2 187 360 €	2 638 300 €	<b>3 686 600 €</b>	1 048 300 €	39,73%	-
Dépenses d'investissement	696 478 €	570 000 €	<b>391 138 €</b>	-178 862 €	-31,38%	540 000 €
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>2 883 838 €</b>	<b>3 208 300 €</b>	<b>4 077 738 €</b>	<b>869 438 €</b>	<b>27,10%</b>	<b>540 000 €</b>
Recettes de fonctionnement	4 825 189 €	5 373 000 €	<b>8 226 825 €</b>	2 853 825 €	53,11%	-
Recettes d'investissement	0 €	0 €	<b>0 €</b>	0 €	0,00%	600 000 €
<b>Total Recettes (B)</b>	<b>4 825 189 €</b>	<b>5 373 000 €</b>	<b>8 226 825 €</b>	<b>2 853 825 €</b>	<b>53,11%</b>	<b>600 000 €</b>

Ce secteur mobilisera 3 686 600 € en dépenses de fonctionnement et 391 138 € en dépenses d'investissement. Des recettes de fonctionnement à hauteur de 8 226 825 € sont attendues.

Les principales dépenses porteront en fonctionnement et en investissement sur les châteaux du Haut-Koenigsbourg (P189), le château du Hohlandsbourg (P257), les projets transfrontaliers (P258) avec la mise en place du projet et le soutien aux associations castrales (P259).

Ces dépenses seront compensées par les recettes d'un montant de 8 226 825 € des deux monuments ainsi que des recettes obtenues par le projet transfrontalier.

### 1.2.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

#### Programme P189 – Château du Haut-Koenigsbourg

En matière de dépenses, des efforts de gestion du Haut-Koenigsbourg permettent de dégager une économie de 144 500 € en fonctionnement par rapport au BP 2024. Cet effort a été fait sur la programmation culturelle, l'entretien du massif forestier, la restauration des objets.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 470 000 € de crédits de paiement.**

#### Programme P257 – Château du Hohlandsbourg

En matière de dépenses après une année de fonctionnement suite à l'acquisition du monument, des efforts de gestion permettent de dégager une économie de 175 000 € en fonctionnement par rapport au BP 2024. Cet effort a été fait sur la programmation culturelle du château. Le montant reste important mais il est toutefois indispensable pour la

notoriété du monument et sa fréquentation car il est essentiellement visité par des locaux. Un effort a également été fait sur les frais de fonctionnement du monument dans leur globalité.

Il est donc proposé **d'inscrire 435 000 € de crédits de paiement.**

#### **Programme P258 – Projets transfrontaliers**

Le projet Châteaux rhénans - Burgen am Oberrhein, est un projet financé au titre du fonds Interreg et regroupe près de 36 partenaires transfrontaliers financeurs. L'enjeu est la valorisation culturelle et touristique du patrimoine castral en fédérant et mobilisant les acteurs pour identifier ce patrimoine commun, en impulsant une nouvelle dynamique et de nouvelles offres culturelles et touristiques, en faisant connaître les châteaux, en favorisant la mobilité transfrontalière, et en contribuant à la sauvegarde du patrimoine castral par l'appui aux associations bénévoles et la sensibilisation des jeunes.

L'augmentation de plus de 1 millions d'euros est dû à l'inscription des montants que nous sommes dans l'obligation de reverser aux différents partenaires. Cette obligation nous est incombée car nous sommes porteurs du projet. Cette dépense est inscrite à montant égal en recettes.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 751 600 € de crédits de paiement.**

#### **Programme P259 – Soutiens aux associations castrales**

Le Pôle castral accompagne une trentaine d'associations œuvrant pour la sauvegarde et la mise en valeur des ruines des châteaux forts sur l'ensemble de l'Alsace.

Cette ingénierie est renforcée par les dispositifs financiers spécifiques aux châteaux forts qui permettent de soutenir l'activité générale des bénévoles par des aides en fonctionnement (dispositif de contribution annuelle propre à ces associations).

Il est donc proposé **d'inscrire 30 000 € de crédits de paiement.**

### **1.2.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

#### **Programme P189 – Château du Haut-Koenigsbourg**

Le budget d'investissement a fortement été diminué, environ 150 000€.

De plus, la décision de la mise en place du Grand Projet de Site (GPS) est inscrite sur le BP 2025 à hauteur de 200 000€.

Le Grand Projet de Site permettra au premier des sites payants en Alsace, avec ses 560 000 visiteurs annuels, de se réinventer et attirer une clientèle diversifiée, tout en préservant son patrimoine historique.

Le château du Haut-Koenigsbourg pourrait devenir un véritable phare touristique et culturel, non seulement pour l'Alsace, mais aussi pour la scène européenne, en enrichissant l'expérience des visiteurs, en développant des partenariats stratégiques et en s'engageant dans des initiatives durables et innovantes.

A cette fin, l'enjeu du grand projet de site visera à conforter la qualité de l'expérience de visite des usagers, consolider et renforcer l'attractivité du site dans son ensemble (monument, massif forestier), proposer une expérience de visite totalement renouvelée, tant pour les touristes que pour les Alsaciens et concevoir une nouvelle muséographie (intérieure et extérieure) intégrant expériences numériques immersives et manipulations.

Le montant demandé pour le BP 2025 concerne uniquement le recrutement d'un programmeur.

Il est donc proposé **d'inscrire 227 354 € de crédits de paiement et 540 000 € de variation d'autorisations de programme.**

#### **Programme P257 – Château du Hohlandsbourg**

L'investissement du château du Hohlandsbourg a été revu à la baisse. Un programme d'investissement est à construire pour les années à venir.

Il est donc proposé **d'inscrire 32 844 € de crédits de paiement.**

### **Programme P258 – Projets transfrontaliers**

Dans le cadre du projet Châteaux rhénans - Burgen am Oberrhein, il est prévu en 2025, la mise en place du spectacle nocturne à Porrentruy, le développement du jeu de piste de l'application mobile et pour terminer l'installation des panneaux d'interprétation de signalétique avec les associations de préservation des châteaux forts d'Alsace  
Il est donc proposé **d'inscrire 57 952 € de crédits de paiement.**

### **Programme P259 – Soutiens aux associations castrales**

Le Pôle castral accompagne une trentaine d'associations œuvrant pour la sauvegarde et la mise en valeur des ruines des châteaux forts sur l'ensemble de l'Alsace par des conseils techniques, d'appui administratif et juridique aux maîtres d'ouvrages et d'actions transversales de sensibilisation et de rayonnement associant des partenaires d'origines diverses concernés par le patrimoine castral rhénan.

Cette ingénierie est renforcée par les dispositifs financiers spécifiques aux châteaux forts qui permettent de soutenir les travaux des associations exerçant la maîtrise d'ouvrage déléguée, par des subventions en investissement (Fonds patrimoine pour les châteaux forts d'Alsace et Volet châteaux du Plan Patrimoine).

Il est donc proposé **d'inscrire 72 988 € de crédits de paiement.**

## **1.2.3 RECETTES FONCTIONNEMENT**

### **Programme P189 – Château du Haut-Koenigsbourg**

Pour l'année 2024, le château du Haut-Koenigsbourg a accueilli 566 151 visiteurs. Il est envisagé le maintien de cette fréquentation.

Il est donc proposé **d'inscrire 5 800 000 € de crédits de paiement.**

### **Programme P257 – Château du Hohlandsbourg**

Pour l'année 2024, le château du Hohlandsbourg a accueilli 42 390 visiteurs. Il est envisagé le maintien de cette fréquentation.

Il est donc proposé **d'inscrire 500 000 € de crédits de paiement.**

### **Programme P258 – Projets transfrontaliers**

Comme évoqué dans la partie dépenses du projet transfrontalier, il est envisagé de percevoir un reversement d'un montant de 1 586 100€ par le FEDER. Il nous incombe de le reverser en tant que porteur de projets aux divers partenaires d'où son inscription en recettes et dépenses.

Il est à noter que la CeA percevra une subvention du FEDER à hauteur de 340 725 € dans le cadre du projet Châteaux rhénans - Burgen am Oberrhein.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 926 825 € de crédits de paiement.**

### 1.3 CDR MEMOIRE ET ARCHIVES

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	BP 2025 / BP 2024 en €	BP 2025 / BP 2024 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	444887	459 000,00	325 500,00	-133 500,00	-29,08%	
Dépenses d'investissement	338284	346 000,00	205 457,00	-140 543,00	-40,62%	
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>783 171</b>	<b>805 000,00</b>	<b>530 957,00</b>	<b>-274 043,00</b>	<b>-34,04%</b>	<b>0,00</b>
Recettes de fonctionnement	18522	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00%	
Recettes d'investissement	0	0,00	0,00	0,00		
<b>Total Recettes (B)</b>	<b>18 522</b>	<b>2 500,00</b>	<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00</b>

Ce CDR regroupe aussi bien les actions liées à la conservation, à la numérisation et à la protection des archives que les opérations de valorisation de la mémoire et de la qualité historique des fonds au travers d'exposition, de rencontres citoyennes et d'échanges. Le soutien aux structures conventionnées et subventionnées permet également de garantir la transmission de la mémoire à divers publics.

#### 1.1.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

##### Programme P158 – Collection archives

Ce programme est destiné au versement de cotisation, d'adhésions auprès des « sociétés savantes » qui publient chaque année des bulletins et autres ouvrages.

Il est donc proposé **d'inscrire 5 000 € de crédits de paiement.**

##### Programme P159 – Actions culturelles

Ce programme regroupe aussi bien la réalisation d'expositions thématiques que l'organisation de débat citoyens, mais aussi les actions mémorielles.

Il est donc proposé **d'inscrire 101 500 € de crédits de paiement.**

##### Programme P160 – Frais de fonctionnement

Ce programme comporte les dépenses d'entretien, de maintenance, de remise en état des matériels, instruments et collections spécifiques aux Archives.

Il est donc proposé **d'inscrire 47 000 € de crédits de paiement.**

##### Programme P253 – Structures conventionnées et subventionnées - mémoire

Ce programme contribue au bon fonctionnement des associations impliquées dans la conservation et la transmission de la mémoire, ainsi qu'au versement de la contribution statutaire au MAM.

Il est donc proposé **d'inscrire 172 000 € de crédits de paiement.**

#### 1.1.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

##### Programme P158 – Collection archives

Ce programme est destiné à l'acquisition d'ouvrages, de manuscrits dans le but d'enrichir le fonds patrimonial mis à disposition des lecteurs et chercheurs.

Il est donc proposé **d'inscrire 10 948 € de crédits de paiement.**

#### Programme P160 – Frais de fonctionnement

Ce programme regroupe l'ensemble des opérations destinées à la bonne conservation des fonds dans les magasins. Achat de boîtes de conservation, numérisation d'archives, traitement sanitaires de fonds mal conservés.

Il est donc proposé **d'inscrire 165 314 € de crédits de paiement**

#### Programme P253 – Structures conventionnées et subventionnées - mémoire

Ce programme est destiné au versement de subventions d'investissement du HWK et du MAM

Il est donc proposé **d'inscrire 29 195 € de crédits de paiement.**

### 1.1.3 RECETTES FONCTIONNEMENT

#### Programme P160 – Frais divers

Cette ligne concerne les recettes de reproductions de documents à l'attention du public.

Il est donc proposé **d'inscrire 2.500 € de crédits de paiement.**

### 1.4 CDR CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (Le Vaisseau)

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	OB 2025 / BP 2024 (en €)	OB 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépenses de fonctionnement	1 239 597 €	1 330 000 €	<b>1 219 000 €</b>	-111 000 €	-8,35%	-
Dépenses d'investissement	466 495 €	794 100 €	<b>271 234 €</b>	-522 866 €	-65,84%	-
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>1 706 092 €</b>	<b>2 124 100 €</b>	<b>1 490 234 €</b>	<b>-633 866 €</b>	<b>29,84%</b>	<b>-</b>
Recettes de fonctionnement	1 160 978 €	1 845 000 €	<b>1 610 000 €</b>	-235 000 €	-12,74%	-
Recettes d'investissement	0 €	40 000 €	<b>0 €</b>	-40 000 €	-100,00%	-
<b>Total Recettes (B)</b>	<b>1 160 978 €</b>	<b>1 885 000 €</b>	<b>1 610 000 €</b>	<b>-275 000 €</b>	<b>-14,59%</b>	<b>-</b>

D'importants efforts de gestion sont réalisés sur l'ensemble des postes de dépenses de la politique de culture scientifique, technique et industrielle qui permettent d'envisager une baisse des dépenses de 29,84% en parallèle d'une augmentation des recettes d'1,33%. La capacité à agir reste malgré tout maintenue avec 1 219 000 € de dépenses de fonctionnement et 271 234 € de dépenses d'investissement. Les recettes sont évaluées à 1 610 000 € en fonctionnement.

### 1.4.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

#### Programme P175 – Actions subventionnées

Ce programme permet de subventionner les actions de médiation à l'échelle alsacienne, soit directement à des partenaires par le biais de subventions, soit par l'organisation de temps forts d'envergure comme le festival Rhéna de la Science.

Il est donc proposé **d'inscrire 43 000 € de crédits de paiement.**

#### **Programme P176 – Actions culturelles du Vaisseau**

Ce programme permet de financer la programmation culturelle du Vaisseau pour laquelle un effort de gestion est proposé, de même que la remise en état d'éléments d'expositions abîmés ou encore de financer la projection de films scientifiques lors des ateliers de médiation.

Il est donc proposé **d'inscrire 105 000 € de crédits de paiement.**

#### **Programme P177 – Frais divers du Vaisseau**

Ce programme permet de financer les travaux d'entretien et de réparations courants de l'établissement ainsi que les maintenances réglementaires (140 000 €), d'acquérir des matériels et fournitures notamment pour l'élaboration des médiations scientifiques (74 000€) ou encore de promouvoir la programmation de l'établissement (115 000 €). Néanmoins, les deux postes de dépenses les plus importants concernent les fluides (237 000€) et les prestations de ménage et de sécurité (505 000€)

Il est donc proposé **d'inscrire 1 071 000 € de crédits de paiement.**

### **1.4.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

#### **Programme P176 – Actions culturelles du Vaisseau**

Ce programme permet de financer l'élaboration des expositions temporaires du Vaisseau ainsi que le renouvellement partiel des expositions temporaires rendues caduques en raison de leur vétusté ou leur contenu scientifique. Les crédits de paiement 2025 sont fléchés intégralement sur la part de la Collectivité européenne d'Alsace dans le financement de l'exposition Lune coproduite avec le centre de sciences bordelais Cap Sciences

Il est donc proposé **d'inscrire 231 091 € de crédits de paiement.**

#### **Programme P177 – Frais divers Vaisseau**

Ce programme permet de financer les travaux d'entretien et de réparations conséquents de l'établissement ainsi que les matériels et fournitures nécessaires à l'élaboration de supports de médiation. D'importants efforts de gestion ont été proposés sur ce poste de dépenses.

Il est donc proposé **d'inscrire 40 143 € de crédits de paiement.**

### **1.4.3 RECETTES FONCTIONNEMENT**

#### **Programme 176 – Actions culturelles Vaisseau**

Ce programme correspond aux recettes de billetterie du Vaisseau (entrées, évènementiels, programmation culturelle) et de mécénat dans le cadre de l'élaboration d'expositions.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 600 000 € de crédits de paiement.**

#### **Programme 177 – Frais divers Vaisseau**

Ce programme correspond à l'encaissement de recettes de frais généraux du Vaisseau de refacturation de frais de fluides ou de prestations dans le cadre d'évènementiels.

Il est donc proposé **d'inscrire 10 000 € de crédits de paiement.**

## 1.5 CDR CREATION DIFFUSION ET PRATIQUES ARTISTIQUES

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	OB 2025 / BP 2024 (en €)	OB 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépenses de fonctionnement	6 742 052 €	6 802 537 €	6 295 000 €	-507 737 €	-7,46%	-
Dépenses d'investissement	225 853 €	400 000 €	194 366 €	-205 634 €	-51,41%	-
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>6 967 905 €</b>	<b>7 202 537 €</b>	<b>6 489 366 €</b>	<b>-713 171 €</b>	<b>-9,90%</b>	<b>-</b>
Recettes de fonctionnement	37 247 €	0 €	0 €	0 €	0,00%	-
Recettes d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00%	-
<b>Total Recettes (B)</b>	<b>37 247 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0,00%</b>	<b>-</b>

Des dépenses en baisse pour contribuer à l'effort budgétaire de la Collectivité avec la suspension sine die de 2 dispositifs et 2 appels à projet, et une baisse en moyenne de 10% sur les grands opérateurs. A noter que deux politiques connaissent une hausse budgétaire, lissées sur 3 ans : les scènes d'Alsace et le schéma alsacien des enseignements artistiques.

### 1.1.4 DEPENSES FONCTIONNEMENT

#### Programme 162 Opérateurs culturels alsaciens

Ce programme permet de soutenir des opérateurs et scènes labellisées de rayonnement alsacien, qui contribuent à un aménagement équilibré du territoire en matière d'offre culturelle

Il est donc proposé **d'inscrire 1 637 200 € de crédits de paiement.**

#### Programme 163 Animation de réseau création diffusion

Ce programme permet de prendre en charge les frais liés à l'animation des différents réseaux.

Il est donc proposé **d'inscrire 4 000 € de crédits de paiement.**

#### Programme 166 Opérateurs et soutien à l'éducation artistique et culturelle

Ce programme permet de soutenir des opérateurs qui œuvrent à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle au sein des collèges alsaciens.

Il est donc proposé **d'inscrire 158 000 € de crédits de paiement.**

#### Programme 167 Opérateurs et soutiens aux enseignements artistiques

Ce programme permet de soutenir les établissements d'enseignement artistiques au titre du schéma alsacien des enseignements artistiques. Il permet également de soutenir les 2 opérateurs du schéma, soit le Conseil départemental pour la musique et la danse (CDMC) et Groupement d'employeur de l'enseignement musical (GEEM).

Il est donc proposé **d'inscrire 2 388 000 € de crédits de paiement.**

#### **Programme 168 Opérateurs et soutiens aux pratiques artistiques**

Ce programme permet de soutenir des structures ressources, dotées d'une expertise reconnue dans leur discipline artistique, en matière d'animation de réseaux, de transmission d'informations, de proposition d'offre de conseils, de formations ou d'accompagnement de projets de médiation culturelle.

Il permet également de soutenir des associations, dont l'objectif principal est de favoriser l'accès de chacun aux pratiques artistiques et culturelles.

Il est donc proposé **d'inscrire 425 040 € de crédits de paiement.**

#### **Programme 169 Animation de réseaux**

Ce programme permet de proposer des rencontres professionnelles autour des pratiques artistiques et de l'éducation artistique et culturelle à destination principalement des directeurs des établissements d'enseignement artistique.

Il est donc proposé **d'inscrire 14 000 € de crédits de paiement.**

#### **Programme 254 Opérateurs de réseau alsacien**

Ce programme permet de soutenir le réseau des Scènes d'Alsace et des festivals d'Alsace afin de consolider et développer le maillage territorial de l'offre et des équipements culturels.

Il permet également de soutenir les opérateurs de territoire, qui mettent en œuvre une programmation culturelle annuelle ou une saison culturelle majoritairement professionnelle.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 216 760 € de crédits de paiement.**

#### **Programme 256 Soutiens création diffusion**

Ce programme permet de favoriser la création artistique via le dispositif « Bourse à la création alsacienne », qui permet de soutenir, pendant deux ans, des compagnies professionnelles du spectacle vivant pour la création d'une œuvre. Il permet également d'abonder le fonds culturel transfrontalier de la Conférence du Rhin supérieur.

Il est donc proposé **d'inscrire 104 000 € de crédits de paiement.**

#### **Programme 260 Développement culturel des territoires**

Ce programme permet de soutenir des projets culturels locaux à travers le dispositif « Fonds culturel des territoires », afin de stimuler la vie culturelle des territoires d'action de la collectivité et soutenir la présence des artistes dans l'ensemble du territoire.

Il est donc proposé **d'inscrire 328 000 € de crédits de paiement.**

#### **Programme 255 Programmation action culturelle**

Ce programme permet de mettre en œuvre des projets fédérateurs autour des pratiques artistiques collectives et du réseau des Scènes d'Alsace.

Il est donc proposé **d'inscrire 20 000 € de crédits de paiement.**

### **1.1.5 DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

#### **Programme 162 Opérateurs culturels alsaciens**

Ce programme permet de soutenir les dépenses liées aux travaux consécutifs aux contrats d'entretien, à l'acquisition d'équipements ou de biens des Dominicains.

Il est donc proposé **d'inscrire 58 390 € de crédits de paiement.**

### Programme 256 Soutiens Création diffusion

Ce programme permet de soutenir et accompagner la transition énergétique des équipements culturels alsaciens.

Il est donc proposé **d'inscrire 115 976 € de crédits de paiement.**

### Programme 167 Opérateurs et soutien aux enseignements artistiques

Ce programme permet de soutenir les dépenses liées aux travaux consécutifs aux contrats d'entretien, à l'acquisition d'équipements ou de biens du Conseil départemental pour la musique et la danse (CDMC)

Il est donc proposé **d'inscrire 20 000 € de crédits de paiement.**

## 1.6 CDR PATRIMOINE

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	OB 2025 / BP 2024 (en €)	OB 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépenses de fonctionnement	2 953 122 €	3 153 810 €	2 899 810 €	-254 000 €	-8,05%	-
Dépenses d'investissement	2 122 475 €	3 305 000 €	2 788 663 €	-516 337 €	-15,62%	-
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>5 075 597 €</b>	<b>6 458 810 €</b>	<b>5 688 473 €</b>	<b>-770 337 €</b>	<b>-11,93%</b>	<b>-</b>
Recettes de fonctionnement	7 323 €	0 €	0 €	0 €	0,00%	-
Recettes d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00%	-
<b>Total Recettes (B)</b>	<b>7 323 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0,00%</b>	<b>-</b>

Des dépenses en baisse sont affectées à chaque opérateur du secteur du patrimoine pour contribuer à l'effort budgétaire. Des programmes sont également maintenus à niveau 2024, le déploiement des politiques étant reporté comme pour le réseau des CIP ou l'implication bénévoles et citoyenneté. Enfin, des actions culturelles en lien avec les projets d'investissement soutenus seront déployées.

### 1.6.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

#### Programme P180 - Archéologie

Ce programme correspond à la contribution statutaire au syndicat mixte Archéologie Alsace.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 080 000 € de crédits de paiement.**

#### Programme P181 – Musées

Ce programme permet de soutenir des musées, sites patrimoniaux et le réseau des musées du PNRVN dans la mise en œuvre de leur programmation culturelle et de leurs actions pédagogiques.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 657 436 € de crédits de paiement.**

#### Programme P182 – Centres d'interprétation du Patrimoine (CIP)

Ce programme permet de soutenir les 5 centres d'interprétations du patrimoine dans le Bas-Rhin dans leurs actions culturelles de valorisation de valorisation du patrimoine.

Il est donc proposé d'inscrire 100 000 € de crédits de paiement.

#### Programme P184 – Préservation Patrimoine

Ce programme permet de développer des actions culturelles par le service du patrimoine. Il permet également d'accompagner le réseau d'associations de veilleurs du patrimoine.

Il est donc proposé d'inscrire 62 374 € de crédits de paiement.

### 1.6.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

#### Programme 181 – Musées

Ce programme soutient l'investissement de grands opérateurs : Wesserling, musée Lalique et Ecomusée d'Alsace.

Il est donc proposé d'inscrire 252 169 € de crédits de paiement.

#### Programme P182 – Centres d'interprétation du Patrimoine (CIP)

Ce programme soutient l'investissement des Centres d'interprétation du Patrimoine.

Il est donc proposé d'inscrire 36 494 € de crédits de paiement.

#### Programme P184 – Préservation du Patrimoine

Ce programme permet de répondre aux engagements en investissement au titre du Plan Patrimoine Emblématique de l'Alsace (PPEA-soutien à la restauration du patrimoine), au titre du Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel (politique de la Maison alsacienne du XXI<sup>e</sup> siècle) et au partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Il est donc proposé d'inscrire 2 500 000 € de crédits de paiement.

### 1.7 CDR ACTIONS CULTURELLES TRANSVERSALES

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	OB 2025 / BP 2024 (en €)	OB 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépenses de fonctionnement	1 526 169 €	538 000 €	109 500 €	-428 500 €	-79,65%	-
Dépenses d'investissement	50 000 €	0 €	84 373 €	84 373 €	0,00%	143 000 €
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>1 576 169 €</b>	<b>538 000 €</b>	<b>193 873 €</b>	<b>-344 127 €</b>	<b>-63,96%</b>	<b>143 000 €</b>
Recettes de fonctionnement	202 276 €	0 €	0 €	0 €	0,00%	-
Recettes d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00%	-
<b>Total Recettes (B)</b>	<b>202 276 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0,00%</b>	<b>-</b>

Le CDR recoupe les actions transversales à l'ensemble de la direction ou en lien avec d'autres directions. Il convient le développement culturel en territoire (P260) et l'animation de réseaux (P261).

### 1.1.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

#### Programme P260 – Développement culturel en territoire

Le développement culturel en territoire (P260) est permis par les contrats culturels de territoire et le fonds culture du Contrat triennal. L'enjeu est de favoriser le développement culturel local en s'appuyant sur la compétence d'ingénierie culturelle de la collectivité, et insufflant des dynamiques partenariales à l'échelle des territoires pour renforcer leur rayonnement et leur attractivité.

Il est donc proposé **d'inscrire 0€ de crédits de paiement et 0€ d'autorisations d'engagement.**

#### Programme P261 – Animation de réseaux

L'animation de réseaux (P261) est facilitée par la valorisation de la saison culturelle et les grands projets culturels, ainsi qu'une opération dédiée aux réseaux professionnels. Ces opérations accroissent la visibilité de la Collectivité auprès des partenaires et favorise les actions communes.

Il est donc proposé **d'inscrire 109 500€ de crédits de paiement.**

### 1.1.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

#### Programme P260 – Développement culturel en territoire

Le développement culturel en territoire (P260) est permis par les contrats culturels de territoire et le fonds culture du Contrat triennal. L'enjeu est de favoriser le développement culturel local en s'appuyant sur la compétence d'ingénierie culturelle de la collectivité, et insufflant des dynamiques partenariales à l'échelle des territoires pour renforcer leur rayonnement et leur attractivité. Les CP demandés permettront de participer au financement des études sur les travaux de l'Opéra National du Rhin, comme inscrit dans le Contrat triennal « Strasbourg capitale européenne 2024-2026 » signé par le Président de la République et le Président de la Collectivité européenne d'Alsace.

Il est donc proposé **d'inscrire 84 373 € de crédits de paiement et 143 000€ de variation d'autorisations de programme.**

## 2. POLITIQUE EUROPE ET TRANSFRONTALIER

Vision globale du budget de la politique

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	BP 2025 / BP 2024 en €	BP 2025 / BP 2024 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	1 855 767 €	2 327 117 €	1 662 591 €	-664 526 €	-28,56%	87 500 €
Dépenses d'investissement	15 576 €	30 000 €	0 €	-30 000 €	-100,00%	0 €
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>1 871 343 €</b>	<b>2 357 117 €</b>	<b>1 662 591 €</b>	<b>-694 526 €</b>	<b>-29,47%</b>	<b>87 500 €</b>
Recettes de fonctionnement	206 450 €	147 500 €	149 935 €	2 435 €	1,65%	2 435 €
Recettes d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
<b>Total Recettes (B)</b>	<b>206 450 €</b>	<b>147 500 €</b>	<b>149 935 €</b>	<b>2 435 €</b>	<b>1,65%</b>	<b>2 435 €</b>

## 2.1 CDR EUROPE ET TRANSFRONTALIER

La Collectivité européenne d'Alsace, cheffe de file de la coopération transfrontalière sur le versant français du Rhin supérieur, et partenaire engagé du Contrat triennal « Strasbourg capitale européenne », poursuivra son action volontariste en 2025 au bénéfice du développement européen et transfrontalier de l'Alsace.

Pour la politique Europe et transfrontalier, il est proposé d'inscrire en dépenses un montant de 1 662 591 € et en recettes un montant de 149 935 €.

- Pour la section de fonctionnement, il est proposé d'inscrire en dépenses un montant de 1 662 591 € et en recettes un montant de 149 935 €.
- Les AE nouvelles en dépenses s'élèvent à 87 500 € et, en recettes, elles s'élèvent à 2 435 €.

### 1.1.4 DEPENSES FONCTIONNEMENT

#### Programme P048 – Contrat triennal

- **P0480001 - Contrat triennal Strasbourg capitale européenne**, pour laquelle 240 000 € sont inscrits en 2025, afin d'assurer les soldes de projets émergeant sur le Fonds démocratie du Contrat triennal 2021 - 2023 et assurer parallèlement la mise en œuvre des nouveaux projets du nouveau Contrat triennal 2024 - 2026.
- **P0480002 - CIIE** pour laquelle 100 000 € sont budgétés concernant la cotisation au Centre d'information sur les institutions européennes (CIIE) pour l'année 2025.
- **P0480003 - Forum mondial de la démocratie** pour laquelle 75 000 € sont inscrits pour 2025. Le montant est à la baisse.
- **P0480012 - Fondation René CASSIN** pour laquelle 25 000 € sont inscrits pour financer la Fondation René CASSIN. Le montant est stable.
- **P480014 - Agora Citoyenne** pour laquelle 20 000 € seront inscrits pour 2025. Le montant est en baisse.
- **P0480015 - Mission Strasbourg Capitale européenne** pour laquelle 20 000 € sont inscrits en 2025.
- **P0480016 - Soutien actions Conseil de l'Europe (OHTE)**, pour laquelle 11 833 € sont inscrits.
- **P0480017 – Etudes parcours multilingues**, pour laquelle 15 000 € sont inscrits.  
Il est donc proposé **d'inscrire 506 833 € de crédits de paiement.**

#### Programme P049 – Politique européenne

- **P0490005 - Maison Europe Grand Est (MEGE)**, pour laquelle 28 800 € sont inscrits afin de prévoir la cotisation annuelle à la MEGE.  
Il est donc proposé **d'inscrire 28 800 € de crédits de paiement.**

#### Programme P050 – Soutien organismes de coopération transfrontalière

Ce programme regroupe les opérations :

- P0500001 – MOT, pour laquelle 8 000 € sont inscrits, correspondant à la cotisation 2025 à la Mission Opérationnelle Transfrontalière.
- P0500002 – Autres organismes transfrontaliers, pour laquelle 6 000 € sont prévus pour l'Université populaire PAMINA.
- P0500003 – Cotisations organismes transfrontaliers, pour laquelle 13 700 € sont inscrits : la somme recouvre les cotisations à l'Association française du Conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), pour 13 300 €, ainsi qu'à la RegioTriRhena, pour 400 €.

- P050O004 – Centre européen de la consommation, pour laquelle 30 000 € sont inscrits : la somme est destinée à couvrir le cofinancement du Centre européen de la Consommation au titre de 2025, en vertu d'une convention pluriannuelle (2025-2027).

Il est donc proposé **d'inscrire 57 700 € de crédits de paiement.**

### **Programme P051 – Organismes transfrontaliers et européens**

Ce programme regroupe les opérations :

- P051O004 – Euro-Institut, pour laquelle 31 000 € sont inscrits, correspondant à la participation annuelle de la CeA au budget de cet organisme.
- P051O005 – Eurodistrict Pamina, pour laquelle 76 500 € sont inscrits : il s'agit de la participation de la CeA au financement de l'Eurodistrict.
- P051O006 – Eurodistrict Freiburg, pour laquelle 17 500 € sont inscrits : il s'agit de la participation de la CeA au financement de l'Eurodistrict Region Freiburg – Centre et Sud Alsace.
- P051O007 – Eurodistrict trinational de Bâle, pour laquelle 27 177 € sont inscrits : la somme correspond à la participation annuelle de la CeA au budget de l'Eurodistrict (26 977 € par an de 2023 à 2025) ainsi qu'à la cotisation à l'Eurodistrict (200 €).
- P051O009 – Infobest Palmrain, pour laquelle 20 000 € sont inscrits : la somme correspond au montant maximum que la CeA pourrait avoir à verser à l'Infobest Palmrain en plus de sa contribution en nature (financement du poste de chargé de mission français), ainsi qu'à une somme destinée à couvrir une partie du déficit constaté sur les exercices 2023 et 2024 de l'instance.
- P051O010 – Infobest Vogelgrun, pour laquelle 36 871 € sont inscrits : cela correspond à la participation annuelle de la CeA au budget de l'instance (34 436 €) et à une somme à récupérer au titre de l'excédent sur la période de financement 2022-2024 (2 435 €), qu'il est envisagé de reverser à l'instance pour lui permettre de faire face à de nouvelles dépenses (cf. aussi partie recettes).
- P051O011 – Infobest Kehl-Strasbourg, pour laquelle 10 000 € sont inscrits : il s'agit de la participation prévue au titre de la convention de financement 2024 – 2026, sachant que la CeA finance par ailleurs le poste de chargée de mission française.
- P051O013 – Conférence du Rhin supérieur, pour laquelle 43 726 € sont inscrits : la somme correspond à la participation de la CeA au budget de la CRS en 2025 (secrétariat commun + fonds de coopération), conformément à la convention 2023 – 2025.
- P051O016 – Conseil rhénan, pour laquelle 17 000 € sont inscrits : la somme correspond à la participation de la CeA au budget 2025 du secrétariat permanent du Conseil Rhénan, conformément à la convention 2022 – 2025.
- P051O017 – Région technologique de Karlsruhe TRK, pour laquelle 25 000 € sont inscrits : il s'agit de la participation annuelle due à cet organisme dont la CeA est membre.
- P051O020 – CRS - fonds jeunesse, pour laquelle 3 334 € sont inscrits : la somme correspond au montant dû au titre de la convention 2025 – 2027 relative au fonds jeunesse de la Conférence du Rhin Supérieur, validée en Commission permanente le 25 novembre 2024.
- P051O026 – Assist technique INTERREG VI, pour laquelle 46 000 € sont inscrits afin de prévoir le versement de la tranche annuelle du cofinancement de l'Assistance technique du programme INTERREG Rhin supérieur, gérée par la Région Grand Est.
- P051O027 – Eurodistrict Strasbourg Ortenau, pour laquelle 21 250 € sont inscrits, au titre de la participation 2025 à l'Eurodistrict.
- P051O032 – Trion Climat, pour laquelle 10 000 € sont inscrits, au titre de la cotisation (6 000 €) et de la subvention annuelle (4 000 €) à l'association.

Il est donc proposé **d'inscrire 385 358 € de crédits de paiement.**

### **Programme P052 – Projets transfrontaliers INTERREG**

Ce programme regroupe les opérations :

- P052O001 – Colloques et séminaires, pour laquelle 3 000 € sont inscrits : cette ligne recouvre d'une part les dépenses liées au partenariat avec la Pologne (1 000 €) et, d'autre part, celles liées à l'organisation des réunions de la commission Agriculture – Environnement - Climat - Energie du Conseil rhénan (2 000 €).
- P052O004 – Traduction et interprétariat, pour laquelle 38 000 € sont inscrits : il s'agit de pouvoir faire appel au marché de traduction et d'interprétariat pour des prestations écrites et orales, dont l'importance prend de l'ampleur à mesure que la CeA renforce sa présence dans le paysage transfrontalier.

Il est donc proposé **d'inscrire 41 000 € de crédits de paiement.**

### **Programme P053 – Coopération décentralisée**

Ce programme regroupe les opérations :

- P053O001 – Soutien GESCOD, pour laquelle 8 100 € sont inscrits : la somme recouvre la cotisation (100 €) de la CeA à GESCOD (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement) ainsi qu'une somme destinée au développement d'un projet avec Madagascar, dans la continuité des projets initiés en 2024 (8 000 €).
- P053O003 – Partenariats internet, pour laquelle 1 000 € sont inscrits : la somme doit permettre à la CeA de financer la maintenance ou la mise à jour de sites Internet transfrontaliers dont elle est partenaire.

Il est donc proposé **d'inscrire 9 100 € de crédits de paiement et une diminution de l'AE de 6 500 euros concernant la P053O001.**

### **Programme P054 – Prospective et aménagement**

Ce programme concerne l'opération P054O001 GeoRhena, pour laquelle 15 000 € sont inscrits : ce budget, dédié au fonctionnement du géoportail et du site web, ainsi qu'à la communication et à l'organisation d'événements, est inscrit dans la convention partenariale 2022 - 2025 du projet.

Il est donc proposé **d'inscrire 15 000 € de crédits de paiement.**

### **Programme P252 – Schéma alsacien de coopération transfrontalière**

Ce programme regroupe les opérations :

- P252O001 – SACT Maison de services Rhin supérieur, pour laquelle 8 800 € sont inscrits : le projet « Maison de services Rhin supérieur », cofinancé par le programme INTERREG Rhin supérieur, vise à renforcer la coordination entre les 4 Infobests du Rhin supérieur. La CeA est par ailleurs collectivité employeuse d'un agent mis à disposition du projet, pour un coût annuel net de 31 200 €.
- P252O003 – SACT Projet de territoire Rhin supérieur, pour laquelle 80 000 € sont inscrits : la CeA assure le portage de ce projet, cofinancé par INTERREG, visant à mettre à jour un document d'aménagement à l'échelle du Rhin supérieur. Le projet doit générer des recettes (cf. partie 1.1.2 ci-dessous).
- P252O005 – SACT autres projets, pour laquelle 400 000 € sont inscrits : les projets émergeant au dispositif « projets d'envergure » du « fonds de coopération transfrontalière » créé en juin 2023 pourront être financés sur cette ligne.
- P252O006 – SACT Projet liaison bus Rastatt-Soufflenheim, pour laquelle 50 000 € sont inscrits : le projet a été lancé en décembre 2022 et fait l'objet d'une convention de financement pour les années 2023 à 2025.
- P252O007 - Ligne de bus Erstein-Lahr, pour laquelle 8 000 € sont inscrits dans le cadre de la convention 2024-2028 avec la Région Grand Est et les autres partenaires cofinanceurs.
- P252O0010 – SACT Accompagnement, pour laquelle 42 000 € sont inscrits, afin de faire face aux coûts des rencontres partenariales, de la stratégie de communication et de développement de nouveaux outils au service des porteurs.

- P252O013 – SACT Projets citoyens rhénans, pour laquelle 30 000 € sont inscrits : les projets émergeant au dispositif « accompagnement projets citoyens rhénans » du « fonds de coopération transfrontalière » créé en juin 2023 pourront être financés sur cette ligne.

Il est donc proposé **d'inscrire 618 800 € de crédits de paiement et 94 000 € d'autorisations d'engagement** jusqu'en 2029 (P252O007).

### **1.1.5 RECETTES FONCTIONNEMENT**

#### **Programme P051 – Organismes transfrontaliers et européens**

Une recette de 2 435 € est prévue au titre de la part de l'excédent constaté en fin d'année 2024 sur le budget de l'Infobest Vogelgrun-Breisach revenant à la CeA.

Il est donc proposé **d'inscrire 2 435 € de crédits de paiement.**

#### **Programme P054 – Prospective et aménagement**

Une recette de 87 500 € est prévue au titre du projet GeoRhena, conformément à la convention relative au projet.

Il est donc proposé **d'inscrire 87 500 € de crédits de paiement.**

#### **Programme P252 – Schéma alsacien de coopération transfrontalière**

Une recette de 60 000 € est prévue au titre du projet INTERREG « Projet de territoire Rhin supérieur » : les recettes attendues proviendront des partenaires du projet mais aussi du programme INTERREG Rhin supérieur.

Il est donc proposé **d'inscrire 60 000 € de crédits de paiement.**